

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le jeudi 17 mai 2018 à 19 h
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

Mme Anne-Marie Sigouin, présidente
Conseillère de la ville, Sud-Ouest et conseillère désignée, Ville-Marie

M. Frantz Benjamin, vice-président
Conseiller de la ville, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

M. Younes Boukala
Conseiller d'arrondissement, Lachine

Mme Michèle Flannery
Conseillère d'arrondissement, Lachine

Mme Mindy Pollak
Conseillère d'arrondissement, Outremont

Mme Chantal Rossi
Conseillère de la ville, Montréal-Nord

M. Alain Vaillancourt
Conseiller d'arrondissement, Sud-Ouest

Mme Stephanie Watt
Conseillère de la ville, Rosemont–La-Petite-Patrie

Commissaire absent :

M. Jocelyn Puzé
Conseiller de la ville, Rosemont–La-Petite-Patrie

Le quorum est atteint

Aussi présent(e)s :

Mme Christine Lagadec, chef de division, Division des sports et de l'activité physique, Direction des sports, Service de la diversité sociale et des sports

M. Jean-François Pinsonneault, conseiller en aménagement - chef d'équipe, Division des sports et de l'activité physique, Direction des sports, Service de la diversité sociale et des sports

Mme Julie Paquet, conseillère en planification, Division des sports et de l'activité physique, Direction des sports, Service de la diversité sociale et des sports

Assistance : 9 citoyens et représentants d'organismes

1) Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Commission, Mme Anne-Marie Sigouin, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 05 et remercie les personnes présentes d'avoir accepté l'invitation de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports à participer à cette consultation sur le projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028 de la Ville de Montréal. Cette assemblée, webdiffusée sur la plateforme [Réalisons Montréal](#), représente la cinquième et dernière séance consacrée à l'audition des mémoires de citoyens et d'organismes qui ont souhaité se faire entendre sur cette question.

La présidente se présente et invite les membres de la Commission à le faire ensuite, à tour de rôle. Elle souhaite la bienvenue aux trois représentants du Service de la diversité sociale et des sports responsables de ce dossier qui assistent à la séance de ce soir.

En guise de préambule, la présidente rappelle que la Commission a le mandat de formuler des recommandations au conseil municipal pour permettre à la Ville d'adopter une version finale du Plan d'action qui proposera des mesures concrètes afin de créer et de maintenir des environnements favorables à un mode de vie physiquement actif à Montréal.

Elle décrit les moyens utilisés, d'une part, pour publiciser l'information relative à cette consultation et, d'autre part, pour recueillir les avis et opinions de la population, notamment grâce à la plateforme de consultation en ligne. À ce titre, la présidente informe l'assemblée que les outils disponibles sur le web ont permis de recueillir plus de 550 réponses, lesquelles seront analysées prochainement. Elle ajoute que bien que la Commission achève ce soir d'entendre les mémoires et opinions, la boîte à idées restera ouverte pour toute suggestion additionnelle que les participants souhaiteraient faire et dont la Ville de Montréal pourrait tenir compte au-delà du présent processus de consultation.

2) Adoption de l'ordre du jour

La présidente invite les membres de la Commission à procéder à l'adoption de l'ordre du jour déposé.

Sur une proposition de Mme Mindy Pollak, appuyée par M. Alain Vaillancourt, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3) Projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains de la Ville de Montréal : Créer des initiatives de design actif : Audition et dépôt des mémoires et opinions

La présidente décrit le fonctionnement de la période d'audition des mémoires et donne quelques consignes aux participants qui présenteront une opinion aujourd'hui. Elle cède ensuite la parole au premier intervenant inscrit à l'horaire, M. Maxime Venne, coordonnateur au développement chez Ski de fond Québec.

3.1 M. MAXIME VENNE, COORDONNATEUR AU DÉVELOPPEMENT, SKI DE FOND QUÉBEC

Après avoir présenté le mandat de la fédération Ski de fond Québec, M. Venne expose quelques données sur la pratique de ce sport puis fait état de diverses problématiques qui mériteraient d'être prises en compte par la Ville, dans l'objectif de faciliter l'accès au ski de fond pour les Montréalais et d'augmenter le nombre de jours de ski sur l'île de Montréal. En font foi le [mémoire](#) de l'organisme, la [présentation visuelle](#) utilisée, ainsi que l'[enregistrement vidéo](#) de la séance, tous trois déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnait l'existence d'un engouement pour le ski de fond chez les Montréalaises et Montréalais ainsi que l'intérêt de bien entretenir et équiper différents parcs pour favoriser l'essor de cette pratique au-delà du mont Royal.
Mme Chantal Rossi	Demande des précisions au sujet du nombre de jours de pratique de ski qui pourraient être gagnés grâce à l'utilisation d'un canon à neige à Montréal, en tenant compte du climat actuel.

La présidente remercie M. Venne, puis cède la parole à M. Estéban Dravet, chargé de développement à l'organisme Pente à neige.

3.2 M. ESTÉBAN DRAVET, CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT ET MME MAXELLENDÉ PYCKE, CHARGÉE DE PROJETS, LA PENTE À NEIGE

M. Dravet présente la personne qui l'accompagne et expose ensuite le point de vue de l'organisme qu'ils représentent quant à l'intérêt de développer des pôles de sports d'hiver accessibles à tous dans les parcs urbains montréalais, en mettant en place des infrastructures adaptées et durables. Il décrit le projet développé à cet effet par la Pente à neige au parc Ignace-Bourget et présente sept recommandations précises visant l'atteinte de cet objectif. En font foi son [mémoire](#), la [présentation visuelle](#) utilisée, ainsi que l'[enregistrement vidéo](#) de la séance, tous trois déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Témoigne de l'attrait du projet Pente à neige développé dans l'arrondissement du Sud-Ouest / Admet l'intérêt d'intervenir pour répondre au déséquilibre existant entre l'offre d'activités dans les parcs en été et en hiver.
M. Frantz Benjamin	Se dit interpellé par la proposition visant le développement d'un pôle d'activités hivernales au parc Frédéric-Back ainsi que par la vision qui sous-tend ce projet / Rappelle que l'histoire du parc Frédéric-Back est intimement liée à celle du quartier Saint-Michel / Demande des précisions sur l'arrimage de ce projet avec les aménagements envisagés par le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal / Invite l'organisme à poursuivre ses démarches de concertation, notamment auprès de la table Vivre Saint-Michel en santé, afin que la vision proposée soit partagée.
M. Alain Vaillancourt	Demande des précisions concernant l'accessibilité financière des activités offertes par Pente à neige au parc Ignace-Bourget / Explique les craintes qui peuvent être ressenties devant un projet qui rend payant l'accès à une partie d'un parc autrefois ouvert à tous.

La présidente remercie M. Dravet, puis constate l'absence de M. Nadim Tadjine, citoyen. Elle cède donc la parole à l'intervenant suivant prévu à l'horaire, M. Daniel Tierney, vice-président, Développement aux YMCA du Québec.

3.3 M. DANIEL TIERNEY, VICE-PRÉSIDENT, DÉVELOPPEMENT, MME MARIE-JOSÉE MEILLEUR, DIRECTRICE, INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT ET MME TINA TRAN, CONSEILLÈRE EN LITTÉRATIE PHYSIQUE, LES YMCA DU QUÉBEC

M. Tierney présente les deux personnes qui l'accompagnent et leur cède ensuite lui-même la parole. Mme Meilleur et Mme Tran proposent un parcours en dix idées pour enrichir et appuyer le projet de Plan d'action et décrivent ensuite trois de ces idées sur lesquelles elles souhaitent mettre particulièrement l'accent, soit l'adoption d'une approche par quartier, la médiation et enfin, la collaboration des forces vives du milieu. En font foi le [mémoire](#) produit par les YMCA du Québec, de même que l'[enregistrement vidéo](#) de la séance, déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Accueille favorablement le rappel qui est fait au sujet de l'importance d'offrir toute une gamme d'activités différentes pour que les Montréalaises et Montréalais puissent bouger dans le plaisir, et ce, en mobilisant les partenaires concernés, notamment dans le milieu associatif.
M. Frantz Benjamin	Félicite l'organisme pour la contribution de son programme Alternative suspension à la lutte au décrochage scolaire / S'enquiert de sa vision d'avenir pour l'est de Montréal considérant les disparités dans l'offre de services et d'équipements en sports et loisir sur le territoire de la ville / S'enquiert de l'existence d'initiatives de partage de bonnes pratiques afin que l'expérience des YMCA puisse profiter à d'autres organismes communautaires montréalais / Demande une précision quant aux trois YMCA concernés par l'étude d'opportunité citée dans le mémoire.
Mme Stephanie Watt	S'interroge sur les moyens par lesquels les jeunes filles pourraient être amenées à bouger davantage considérant notamment les données fournies par la Direction de santé publique et identifiant le fait d'être un garçon comme facteur favorisant un plus haut niveau d'activité physique.

La présidente remercie Mme Meilleur, Mme Tran et M. Tierney, puis cède la parole à M. Pierre-Alexandre Cardinal, membre du Club de trail de Montréal.

3.4 M. PIERRE-ALEXANDRE CARDINAL, MEMBRE, MME MARILYNE TREMBLAY, TRÉSORIÈRE ET M. SÉBASTIEN CÔTÉ, SECRÉTAIRE, CLUB DE TRAIL DE MONTÉAL

M. Cardinal présente les personnes qui l'accompagnent et expose les recommandations du Club de trail de Montréal, lequel réunit et fait la promotion de la course en sentier, de la course-navette (*run-commuting*) et des sports de plein air à Montréal. Ces recommandations peuvent être associées à quatre axes du projet de Plan d'action et visent globalement à faciliter la pratique de la course en sentier et à la rendre plus sécuritaire, comme en fait foi le [mémoire](#) de l'organisme, de même que l'[enregistrement vidéo](#) de la séance, déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît l'intérêt de la proposition portant sur l'alliance à approfondir entre le tourisme et le plein air et de celle portant sur le développement d'un guide de l'utilisateur responsable en milieu naturel urbain / Demande des précisions au sujet de la proposition portant sur la démocratisation de l'accès aux milieux naturels montréalais par des politiques d'accès annuel.
M. Alain Vaillancourt	Relève une préoccupation récurrente chez plusieurs participants à la consultation qui sont à la recherche de lieux pour pratiquer leur sport à Montréal en sécurité et dans le respect de l'environnement / Rappelle l'importance de ne pas opposer les groupes qui œuvrent à préserver certains lieux et ceux qui pratiquent un sport dans ces lieux / Accueille favorablement la proposition visant la création d'un mécanisme de concertation sur le plein air urbain qui favoriserait leur cohabitation / S'enquiert de la forme que devrait prendre ce mécanisme / Demande des précisions sur les mesures que la Ville pourrait prendre pour encourager la course-navette.

La présidente remercie les trois représentants du Club de trail de Montréal, puis décrète une pause de quelques minutes.

- PAUSE -

La présidente constate le quorum et annonce la reprise de la période d'audition des mémoires. Elle appelle au micro Mme Éliane Laberge, coordonnatrice du projet des Jeux de la rue.

3.5 MME ÉLIANE LABERGE, COORDONNATRICE, PROJET JEUX DE LA RUE | RAP JEUNESSE

Mme Laberge explique en quelques mots la mission et les activités développées par le projet des Jeux de la rue, puis fournit des pistes de réflexion qui favoriseraient la bonification de trois axes spécifiques du projet de Plan d'action. Elle identifie enfin certains éléments qui sont apparus comme manquants dans le Plan directeur du sport et du plein air urbains, comme en font foi la [présentation visuelle](#) utilisée, de même que l'[enregistrement vidéo](#) de la séance, déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Demande des précisions au sujet de la présence des Jeux de la rue dans l'arrondissement du Sud-Ouest / Apprécie le lien qui est fait entre la médiation culturelle et les activités sportives et de plein air non structurées, comme vecteur d'intégration des jeunes à leur communauté / Reconnaît l'importance d'intervenir auprès des jeunes en visant l'atteinte d'un certain équilibre entre l'esprit compétitif et le plaisir de bouger.
M. Younes Boukala	Témoigne de sa propre expérience de participation aux Jeux de la rue / Salue le travail réalisé par l'organisme auprès des jeunes.
Mme Stephanie Watt	Apprécie la mission hybride de l'organisme, à cheval entre la compétition organisée et la pratique libre / Cite le mémoire de l'organisme Fillactive, lequel identifie le fait d'être vue comme l'un des obstacles qui limiterait la pratique de l'activité physique en public chez les filles / Demande si cette observation se vérifie dans la pratique de la danse urbaine / S'enquiert de ce qui pourrait être fait, notamment sur le plan des aménagements, pour répondre à cet enjeu et favoriser la participation des filles aux activités sportives.
M. Alain Vaillancourt	Reconnaît que les terrains de basketball peuvent jouer un rôle important dans l'inclusion sociale des jeunes / Se questionne sur les raisons pour lesquelles ceux-ci ne sont presque jamais dotés d'éclairage.
Mme Chantal Rossi	Précise que les clubs de soccer ou les joueurs de tennis n'ont pas à payer pour l'utilisation des terrains qui sont éclairés et donc que les arrondissements ne tirent aucun bénéfice financier de ces activités.

La présidente remercie Mme Laberge, puis cède la parole à M. Eugène Lapierre, vice-président principal, Tennis Canada.

3.6 M. EUGÈNE LAPIERRE, VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL, TENNIS CANADA

M. Lapierre explique la raison d'être de Tennis Canada qui, au-delà de l'organisation d'un tournoi de tennis professionnel, a pour mission de développer le sport amateur au pays. Il soumet ensuite diverses propositions associées aux axes du projet de Plan d'action et qui permettraient d'encourager la pratique récréative du tennis à Montréal tout en améliorant l'accès aux courts de tennis pour tous les citoyens. En fait foi le [mémoire](#) de l'organisme, de même que l'[enregistrement vidéo](#) de la séance, déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Accueille favorablement les mesures proposées pour faciliter la pratique libre du tennis et pour faire en sorte que les lieux de pratique deviennent des lieux de rencontre / Considère intéressante la réflexion entourant le fait que la pratique organisée d'un sport peut encourager la pratique libre.
Mme Chantal Rossi	Explique constater une perte d'intérêt pour le tennis dans l'arrondissement de Montréal-Nord / S'interroge sur les raisons qui expliqueraient cet intérêt moindre, notamment chez les jeunes / Demande si les clubs de tennis en arrondissement sont rattachés à Tennis Montréal.

M. Alain Vaillancourt	Reconnait l'intérêt et demande des précisions au sujet de la proposition portant sur la création d'une structure bénévole dans les parcs qui contribuerait à revitaliser la vie communautaire entourant les courts de tennis sur le territoire montréalais.
M. Younes Boukala	Rappelle l'importance de reconnaître tous les talents d'ici qui rayonnent à l'échelle nationale et internationale et non seulement les joueuses et joueurs qui ont une grande renommée médiatique.
Mme Michèle Flannery	S'enquiert du lien qui peut être fait entre le tennis et le sport émergent du pickleball / S'interroge sur la possibilité d'un partage d'infrastructures entre les deux sports.
Mme Stephanie Watt	Précise que le pickleball se pratique plutôt sur les terrains de basketball dans l'arrondissement de Rosemont–La-Petite-Patrie / Propose de réfléchir à d'autres usages qui pourraient être faits des terrains de tennis en saison hivernale.

La présidente remercie M. Lapierre, puis cède la parole à Mme Myriam D'Auteuil, conseillère en plein air et activité physique à Sport et Loisir de l'Île de Montréal (SLIM), qui présentera le compte rendu de l'atelier thématique sur le plein air urbain tenu en marge de cette consultation publique.

3.7 MME MYRIAM D'AUTEUIL, CONSEILLÈRE EN PLEIN AIR ET ACTIVITÉ PHYSIQUE, SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (SLIM) ET MME LUCIE LANTEIGNE, PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE, COLLECTIF NOVA

Mme D'Auteuil présente la personne qui l'accompagne, Mme Lucie Lantaigne, présidente directrice générale du Collectif Nova, organisme responsable de l'animation de l'atelier sur le plein air urbain organisé le 7 mai dernier.

Mme D'Auteuil explique l'objectif de cet atelier ayant réuni au Parc Jean-Drapeau une cinquantaine d'acteurs du milieu du plein air urbain à Montréal. Ceux-ci étaient invités à identifier collectivement des priorités d'intervention à communiquer tant à la Ville de Montréal par le biais de cette consultation, qu'à SLIM et à Montréal physiquement active, l'autre partenaire de cette démarche. Il était souhaité que les constats issus de l'atelier permettent d'alimenter non seulement la préparation de la version finale du Plan d'action du sport et du plein air urbains de la Ville de Montréal, mais également la rédaction du plan d'action régional en plein air de SLIM.

Organisé autour de cinq thèmes, l'atelier a conduit à l'identification de dix leviers d'intervention stratégique, ainsi que de 30 priorités représentant autant de mesures qui pourraient être prises pour favoriser la pratique du plein air à Montréal et que Mme D'Auteuil décrit en détail. En font foi le [compte rendu complet de l'atelier](#), la [présentation visuelle](#) utilisée, de même que l'[enregistrement vidéo](#) de cette portion de la séance, tous trois déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Convient que Montréal est bel et bien une ville de plein air et qu'elle doit être reconnue comme telle / Reconnaît l'intérêt de développer des outils pour en faire davantage la promotion aujourd'hui.
M. Alain Vaillancourt	Explique avoir assisté à une partie des échanges tenus dans le cadre de cet atelier et félicite SLIM pour la bonne conduite de l'activité / Identifie parmi les thèmes récurrents relevés tant lors de l'atelier que lors de l'audition des mémoires l'accès au matériel de plein air, la contribution des activités de plein air à la préservation de la nature, l'accès à l'information et l'importance de la concertation de tous les acteurs concernés.
Mme Michèle Flannery	Accueille favorablement la priorité associée à l'identification, dans chaque arrondissement, d'un « répondant plein air » qui prendrait part à la concertation plein air en place.

La présidente remercie Mme D'Auteuil pour sa présentation très dynamique malgré l'heure tardive.

Avant de lever cette assemblée, la présidente signale que la Commission accueille ce soir le dépôt de neuf mémoires qui n'ont pas été présentés verbalement, mais qui, tout comme ceux déposés aujourd'hui, seront rendus disponibles dès demain sur le site web des commissions permanentes, soit ceux des personnes et organismes suivants :

1. Maxime Blanchard, citoyen
2. Regroupement des éco-quartiers
3. Voyagez Futé et MOBA
4. Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
5. Fillactive
6. Montréal physiquement active
7. Association récréative Milton Parc
8. Stéphane Koval, citoyen
9. Ali et les Princes de la rue

4) Levée de l'assemblée

La présidente remercie une fois de plus les citoyens et représentants d'organismes présents ce soir ainsi que tous ceux qui ont déposé un mémoire ou une opinion lors de l'une ou l'autre des quatre assemblées publiques ayant précédé celle-ci. Elle annonce que la Commission se réunira au cours des prochaines semaines pour analyser les propositions reçues ainsi que les résultats du sondage et pour faire les recommandations qu'elle juge les plus appropriées.

La présidente rappelle que la troisième et dernière partie de la consultation consistera en l'adoption de ces recommandations, prévue pour le jeudi 14 juin à 19 h. Elle précise que cette séance sera également webdiffusée et que tous et toutes sont invités à y assister en personne pour commenter les recommandations ou poser des questions à la Commission.

La présidente signale en terminant qu'à la suite de cette dernière assemblée, la Commission déposera son rapport au conseil municipal et qu'il reviendra alors au comité exécutif et au Service de la diversité sociale et des sports d'y donner les suites nécessaires.

La séance est levée à 23 h, sur une proposition de M. Alain Vaillancourt, appuyée par Mme Michèle Flannery.

APPROUVÉ LE 21 MAI 2019

ORIGINAL SIGNÉ

Anne-Marie Sigouin
Présidente
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste
